



www.agen.fr

INONDATION SUR AGEN

POINT DE SITUATION DU 9 septembre 2021 à 9h00

La Ville d'Agen a connu hier un épisode pluvieux exceptionnel avec plus 138 mm d'eau tombé en 2 heures. Ce record historique a entraîné une saturation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et provoqué des inondations sur la ville d'Agen et plusieurs communes environnantes.

Plusieurs secteurs ont été durement touchés, notamment les quartiers jasmin et Sacré-Cœur.

Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer et la Ville d'Agen tient à saluer les services de secours et notamment les pompiers du SDIS 47 qui se sont mobilisés en force pour mettre en sécurité les sinistrés.

Toutefois les dégâts matériels sont importants (inondations dans les habitations, les commerces, les caves et les garages, infiltrations par les toits, affaissement de chaussée...). Les écoles agenaises touchées ont été remises en état dans la nuit et sont opérationnelles ce matin pour accueillir les enfants.

En revanche, certains équipements sportifs et notamment le gymnase Ducos sont inondés et inutilisables jusqu'à nouvel ordre.

Ce matin en réunion de crise, Clémence BRANDOLIN-ROBERT, première adjointe et Alain KLAJMAN, élu de permanence, ont fait le point sur l'organisation municipale mise en place pour gérer les conséquences de cette crise.

Un courrier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sera envoyé dans la matinée à la Préfecture de Lot-et-Garonne pour permettre une indemnisation plus rapide des sinistrés.

A partir de 9h30, un porte à porte est organisé dans les secteurs les plus touchés pour informer les sinistrés et identifier les situations les plus critiques et le CCAS va appeler l'ensemble de son fichier de personnes vulnérables.

Une **cellule d'accueil spécifique** est mise en place pour accompagner les personnes ayant besoin d'une aide particulière (relogement, nettoyage...).

Les sinistrés peuvent la contacter

Par téléphone au **05.53.69.47.47**,

par mail à mairie.agen@agen.fr

ou se déplacer en mairie.

Pour les commerçants, une permanence téléphonique et physique est assurée par l'Agence du Commerce au 05.53.96.33.32.

En ce qui concerne les réseaux :

- le rétablissement de l'électricité est prévu à 12h30 par ENEDIS
- pas d'interruption de service pour l'eau et le gaz.

Enfin, des camions plateaux vont sillonner les rues de la ville pour assurer la collecte des encombrants dans les secteurs les plus touchés.

SOLIDARITÉ SINISTRÉS : 05.53.69.47.47

Contact Presse :

Valérie PITOUS – Directrice de la Communication et de la Transition Numérique –
06.35.49.40.76